

Fiche résumée : RIPEUR

MÉTIERS APPARENTÉS

Eboueur Agent de collecte des déchets Agent de salubrité (enlèvement d'ordures ménagères) Releveur de boîtes à ordures.

CODES

CITP88 : 9161 Eboueur PCS2003 : 628 ROME1999 : 11214 Ripeur

DESCRIPTIF

Procède à l'enlèvement des ordures ménagères, des détritiques, des objets encombrants et des déchets verts. Il peut être amené à les classer en déchetterie.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



Lieux de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **voies de circulation** (rue avenue..) (intempéries, canicule, risque routier du ripeur piéton, faible niveau d'éclairage des rues, gaz d'échappement), **terrain en pente** (sols irréguliers, pente importante)
- circuit en **secteur rural** (distance kilométrique élevée)
- circuit de **type urbain** (mauvaise accessibilité aux conteneurs, flux de circulation élevé, bruit, distance kilométrique élevée) ou de **type urbain collectif** (fort tonnage regroupé en un point)
- lieu de **vidage des bennes**
- dépôt
- **aire de lavage** des bennes (aérosol microbien et particulaire, bruit, humidité)

> Nuisances (préventions)

- flux de circulation élevé, **risque routier du ripeur piéton** (prévenir le risque routier)
- distance kilométrique élevée
- gaz d'échappement
- intempéries, canicule (adapter sa tenue de travail, informer les salariés (fortes chaleurs))
- faible niveau d'éclairage des rues (mettre en place un dispositif de remontée des dysfonctionnements et l'exploiter régulièrement.), **sols irréguliers, pente des sols importante**
- bruit SMR (porter des protecteurs individuels contre le bruit)
- mauvaise accessibilité aux conteneurs (adapter le gabarit aux caractéristiques de voirie.)
- fort tonnage regroupé en un point
- **aérosol microbien et particulaire** (mettre en place une prévention adaptée à l'intensité du risque)
- humidité (prévoir une ventilation générale des locaux, adapter l'aération et la ventilation)

> Effets sur la santé

- majoration du risque accidentogène
- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque (RG 42 : liste limitative)
- affections aiguës des voies respiratoires supérieures, affections aiguës des voies respiratoires, syndrome de Raynaud
- infections, mycoses
- accélération de la fréquence cardiaque



Organisation du travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **travail en équipage** (contrainte relationnelle, situation entraînant une charge mentale particulière)
- **circuit dit "tournée"** (points noirs routiers, incident lors d'une tournée)
- **travail à la quitte** (accélération volontaire des rythmes de travail, majoration de la charge physique, introduction d'une compétition et d'une division des équipages)
- **très tôt le matin** (organisation pouvant entraîner une perturbation des rythmes chronobiologiques, rareté des transports en commun)
- **équipe d'après-midi, travail très tard le soir** (horaire générant une perturbation de la vie familiale et sociale et des rythmes chronobiologiques, rareté des transports en commun)
- **travail le samedi** (horaire générant une perturbation de la vie familiale et sociale)
- **pics d'activité du ripeur** (surcharge ponctuelle de travail, majoration des contraintes)

> Nuisances (préventions)

- **points noirs routiers** (établir et mettre à jour un plan de tournée, une fiche d'itinéraire, informer l'entreprise de collecte des travaux en cours sur la voie publique)
- **incident lors d'une tournée** (informer les salariés sur le contenu du protocole de sécurité, sur la CAT lors de tout incident de collecte, effectuer un bilan de la collecte, disposer d'un moyen de communication (radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise)
- **horaire pouvant générer une perturbation de la vie familiale et sociale ainsi qu'une perturbation des rythmes chronobiologiques** (former en chronobiologie)
- **contrainte relationnelle** (faciliter la communication)
- **situation entraînant une charge mentale particulière** (former à la CAT face à une personne agressive, face à des personnes différentes, ou à des personnalités difficiles)
- **surcharge ponctuelle de travail accélération volontaire des rythmes de travail** (déconseiller le travail à la quitte)
- **introduction d'une compétition et d'une division des équipages**
- **majoration de la charge physique, des contraintes**
- **rareté des transports en commun**

> Effets sur la santé

- **perturbation de la vie familiale et sociale**
- **anxiété, troubles du sommeil et de la vigilance, conduite addictive**
- **difficultés nutritionnelles et nutrition inadaptée**
- **majoration du risque d'accident de la voie publique**



Tâches

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **se rendre en camion sur le lieu de la collecte**
- **monter et descendre de la cabine du camion** (hauteur de la cabine)
- **déplacer et vider les conteneurs compatibles** (efforts de poussée et traction, gestes répétitifs à cadence soutenue, marche à pied rapide)
- **déplacer et vider les contenants inadaptés (vrac)** (contact avec déchets, marche à pied rapide, posture en torsion et antéflexion, mouvements extrêmes de l'épaule, mouvements répétitifs du rachis, contrainte cardiaque chez le ripeur, contenant à ordures inadapté, rupture ou fuite du contenant)
- **déclencher régulièrement le compactage** (objet coincé dans la trémie, projection d'éclats)
- **se déplacer entre deux points de collecte** (variation des cadences)
- **déplacer les véhicules gênants sur trottoir**
- **se coordonner avec le collègue et le chauffeur** (coactivité)
- **signaler les dysfonctionnements**
- **rentrer au dépôt**
- **être parfois présent lors du vidage des bennes** (nuisance sonore)
- **nettoyer la benne** (contact avec déchets, mouvements répétitifs des mains poignets avant-bras)

> Nuisances (préventions)

- **gestes répétitifs à cadence soutenue, avec mouvements répétitifs du rachis, des mains, poignets et avant-bras** (analyser le travail, adapter les rythmes et cadences de travail à la physiologie, veiller à l'ergonomie des appareils et du matériel, proposer une formation action PRAPE)
- **contenant à ordures inadapté, rupture ou fuite du contenant** (remplacer par des conteneurs compatibles)

- contact avec déchets (mettre à disposition un local sanitaire au dépôt)
- objet coincé dans la trémie (interdire la récupération d'objets dans la trémie)
- projection d'éclats
- nuisance sonore
- coactivité (bien organiser la coactivité)
- variation des cadences
- marche à pieds rapide
- efforts de poussée et traction
- posture en torsion et antéflexion, mouvements extrêmes de l'épaule
- hauteur de la cabine (préférer une cabine à plancher bas, concevoir des marchepieds ergonomiques, former à la montée et descente de la cabine)
- contrainte cardiaque chez le ripeur

> Effets sur la santé

- lésion traumatique de la cheville et du pied, de l'épaule et du bras
- corps étranger ou objet pénétrant dans la peau, corps étranger dans la partie externe de l'oeil
- coupure
- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative), douleurs dorso lombaires, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)
- accélération de la fréquence cardiaque
- dermite irritante de contact
- affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz



Outils et équipements

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- camion benne (camion benne défectueux, bruit > seuils réglementaires)

> Nuisances (préventions)

- camion benne défectueux (préférer les camions bennes récents ou neufs, avec outils de levage)
- bruit SMR (porter des protecteurs individuels contre le bruit)

> Effets sur la santé

- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque (RG 42 : liste limitative)



Produits, matériaux et publics concernés

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- **ordures ménagères** (piqûres septiques, aérosol microbien et particulaire, projection de produits chimiques et de déchets, Accident d'Exposition au Sang, morsure ou piqûre d'insectes et autres arthropodes)
- **verre à récupérer** (objets coupants, tranchants, projection d'éclats, bruit (SMR))
- **déchets végétaux** (aérosol microbien et particulaire, objets coupants)
- **encombrants** (port de charges à manipuler seul ou à 2, chute d'objets)
- **automobilistes impatients** (agressivité du public générant une charge mentale particulière)
- **chiens errants, rongeurs** (morsure ou griffure)

> Nuisances (préventions)

- **ordures ménagères** (respecter les règles d'hygiène)
- **port de charges** (proposer une formation action PRAPE, utiliser des aides à la manutention, CI relative femme enceinte et pathologies rachidiennes, ordonnance de prévention des lombalgies)
- **encombrant à manipuler seul ou à 2** (préférer les camions bennes avec outils de levage, disposer de matériel de levage pour les "encombrants")
- **chute d'objets** (mettre les équipements de travail en conformité)
- **AES** (former à la conduite à tenir en cas d'AES, utiliser des conteneurs à seringues, effectuer les vaccinations quand elles existent)
- **piqûres septiques, objets coupants ou tranchants** (informer sur le risque infectieux, utiliser du matériel de préhension adapté, toujours regarder avant de toucher, porter des gants appropriés à l'activité, informer sur centre spécialisé soins des mains, mettre à disposition une trousse d'urgence, SST)

- projection d'éclats
- aérosol microbien et particulaire (mettre en place une prévention adaptée à l'intensité du risque)
- projection de produits chimiques et de déchets (sensibiliser le public sur les règles d'élimination des déchets spéciaux)
- bruit SMR (porter des protecteurs individuels contre le bruit)
- agressivité du public générant une charge mentale particulière (former à la CAT face à des personnalités difficiles, à une personne agressive)
- morsure ou griffure de chiens, de rat, morsure ou piqûre d'insectes et autres arthropodes

> Effets sur la santé

- coupures
- lésions traumatiques de la cheville et du pied
- corps étranger ou objet pénétrant dans la peau ou dans la partie externe de l'œil
- infections : hépatites virales, maladies dues au VIH, autres infections bactériennes et virales (RG 45 : liste limitative)
- conséquence du bruit sur l'oreille interne, effets extra-auditifs du bruit, majoration du risque d'accident du travail par effet masque (RG 42 : liste limitative)
- douleurs dorso lombaires, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)



Tenue de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- tenues de travail **fournies et entretenues par l'employeur**
- **chaussures de sécurité** antidérapantes (chaussures inadéquates)
- vêtement **réfléchissant**
- vêtements contre le froid (vêtement non respirant, restant mouillé)
- **gants** anticoupeure, en cuir
- **casque anti-bruit**

> Nuisances (préventions)

- chaussures inadéquates (porter des chaussettes en coton)
- vêtement non respirant (adapter les tenues de travail)
- vêtement restant mouillé (prévoir des zones de séchage pour les vêtements)

> Effets sur la santé

- périonyxis ou onyxis (RG 77 : liste limitative), mycose cutanée (RG 46 : liste limitative)
- augmentation de la température corporelle

SANTÉ ET TRAVAIL

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent, après évaluation entreprise par entreprise, voire tournée par tournée, amener à un suivi en surveillance dite renforcée.

SMR : Bruit, Agents biologiques pathogènes, CMR.

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité : Agents chimiques dangereux (ACD), Bruit, Equipes successives alternantes, Manutentions manuelles de charges, Postures pénibles, Températures extrêmes, Travail de nuit, Travail répétitif, Vibrations mécaniques**

Les différents tableaux de **maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont : **45, 57, 66, 84, 98.**

Statistique des accidents de travail et des maladies professionnelles des salariés de l'activité "de l'enlèvement des ordures ménagères avec le personnel de collecte et de déchets industriels et commerciaux banals", pour l'année 2004. Remarque : les ripeurs sont une catégories de ces personnels seulement.

Pour un effectif de 35 283 salariés, on dénombre 3779 accidents avec arrêt, soit un indice de fréquence de 107,11 et un taux de fréquence de 65,50. Le taux de gravité est de 3,60 et l'indice de gravité de 49,76. Le nombre de maladies professionnelles pour 2004 est de 52.

CONCLUSION

Cette profession associe des **contraintes physiques** et des **risques accidentels**. Les contraintes de ce travail sont plus difficiles à supporter par des salariés avancés en âge. Compte tenu du niveau de qualification les reclassements professionnels, après accident ou chez les salariés vieillissants, posent des difficultés.

Ce métier est en pleine évolution, parallèlement à l'évolution du tri des déchets et à la part donnée au respect de l'environnement

Cette profession est peu valorisée et cependant les acteurs ont conscience de leur utilité, au sein de la société.

Comme le dit très bien " Laigle" dans la conclusion de sa présentation :

" Participer à l'image d'une ville propre, c'est être citoyen ; transmettre son savoir – faire aux plus jeunes, c'est s'inscrire activement dans la pérennité d'un métier ; trier et recycler, c'est participer au respect de la nature ; travailler avec une équipe, c'est partager les difficultés et démultiplier l'efficience. "

Fiche-résumé issue de la **Fiche Médico-Professionnelle Ripeur**
le 03/06/2008, consultable sur <http://www.fmpcisme.org>